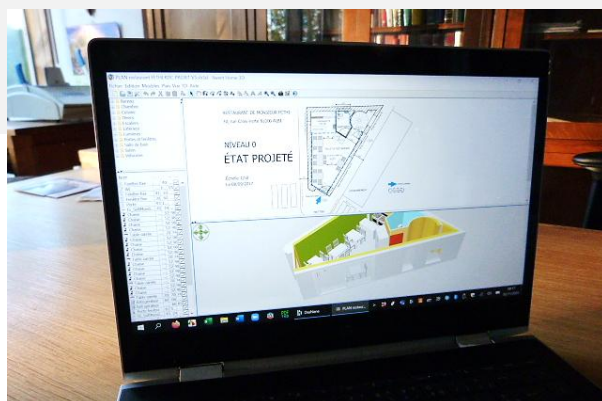


Réaliser le plan modificatif d'un logement ou d'un local avec un logiciel de dessin

Formation 24



Certification QUALIOPi : B00681

SIRET : 814 307 120 00018 – APE : 7112 B

Enregistré à l'agence nationale DPC sous le n° 9192

Qualifié OPQIBi 0111 Prise en compte du handicap : 18 02 3600

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 76 81 01435 81 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État



Formacodes	22214
Formateurs et intervenants	Thierry LIÈS – Audit – Spécialiste accessibilité des bâtiments Valérie PORTOLES – Consultante en haute qualité d'usage – Diagnostics autonomie-logement Chrystelle VÉRITÉ – Conseillère adaptation du logement et diagnostics accessibilité des ERP – Experte en réalisation de plans modificatifs
Tarifs et durées (à la date du document)	En présence : 1 070,00 € pour 2 jours de 7 h, soit 14 h En entreprise : 2 740,00 € pour 2 jours de 7 h, soit 14 h Exonération de TVA : en application des A. 256 et 256 A et 261-4-4 a du CGI Pour actualiser cliquer ici
Lieux de formation	Massy (91300), Muret (31600) et autres sur demande
Conditions	En présence : Restauration et hébergement des stagiaires non compris En entreprise : Tous frais de déplacement, de restauration et d'hébergement compris en métropole
Modalités d'accès Délais d'accès	Inter (en centre) : voir calendrier des sessions sur le site internet Intra (en entreprise) : dates à convenir Autres modalités de formation sur demande
Nombre de stagiaires	Jusqu'à 8 par session (âge minimum requis : 18 ans)
Taux de satisfaction des stagiaires (à la date du document)	4,88/5 100% des 49 bénéficiaires ayant suivi cette formation d'octobre 2020 à mars 2026 ont répondu à notre évaluation. Le taux de satisfaction est de 97,52%.
Taux de validation des compétences	100%
Validation	QCM et remise d'une attestation de compétences
Lien site internet	https://liessaccess.fr/formations/f24-realiser-le-plan-modificatif-dun-logement-ou-dun-local-avec-un-logiciel-de-dessin

Programme mis à jour le 20/08/2026

Description résumée

Réalisation d'un plan d'aménagement de logement ou local avec un logiciel de dessin 3D ; Respect et prise en compte des règles d'accessibilité ; Démonstration et assistance pas à pas, exercices pratiques et étude de cas ; Nombreux documents fournis dont bibliothèques, projets témoins et diaporama de la formation.

1. Contexte

Les professionnels qui ne sont pas des dessinateurs souhaitent pour autant présenter un projet de réaménagement à leur client de la manière la plus claire et efficace possible.

Des logiciels simples d'utilisation existent sur internet et permettent, sans qu'il soit nécessaire d'avoir des connaissances spécifiques, de réaliser de façon intuitive et avec beaucoup d'éléments pré-dessinés, un plan propre et efficace, aussi bien d'un point de vue technique qu'esthétique.

Pour ces raisons, nous vous proposons une formation courte qui vous permettra de manier ces outils et de les exploiter au mieux en fonction de vos projets.

Cette action de formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la Formation professionnelle ; elle concourt au développement des compétences dans la catégorie « Action de formation » mentionnée à l'article L. 6313-1 du Code du travail.

2. Public destinataire

Professionnels dont l'activité est en lien avec l'adaptation des logements et le maintien à domicile : ergothérapeutes, professionnels de l'accompagnement, conseiller(ère)s habitat, courtiers en travaux, facilitateurs, mais aussi tous les métiers du bâtiment, de l'aménagement, de l'agencement et de l'environnement.

3. Prérequis

Avoir suivi de préférence une de nos formations sur la maîtrise des règles d'accessibilité ou d'adaptation.

Sinon :

- Expérience ou diplôme attestant de la connaissance pratique et théorique des règles de l'art de son métier
- Connaissance de la réglementation en matière d'accessibilité du cadre bâti et des espaces extérieurs
- Connaissances sur les déficiences et les besoins des quatre familles de handicap
- Prérequis techniques :
 - > Connaissance des logiciels de base : Word et Excel
 - > Facilité d'utilisation d'un ordinateur pour les tâches : télécharger un fichier ou un dossier depuis un mail ou depuis internet, le renommer, le classer, le retrouver

Admission sur CV, lettre de motivation, entretien téléphonique

- Matériel nécessaire pour suivre la formation en présence :
 - > Prise de note,
 - > Mètre ruban
 - > Disposer d'un ordinateur portable performant qui permette des tâches graphiques (à défaut, mise à disposition possible sur demande **faite au moins une semaine avant le début de la formation**)
 - > Disposer également d'une souris stable, suffisamment lourde

4. Objectifs – but professionnel visé

Permettre aux professionnels impliqués lors de l'adaptation d'un logement ou de l'accessibilité d'un local, d'en réaliser le plan modificatif avec un logiciel de dessin, en respectant les règles d'accessibilité.

À l'issue de la formation, le stagiaire devra être capable de :

- 4.1. Appréhender ou proposer un projet d'aménagement qui respecte les règles d'accessibilité.
- 4.2. Utiliser un logiciel de dessin 3D simple.
- 4.3. Dessiner un plan du logement ou du local et y faire apparaître les adaptations projetées avant l'exécution de travaux de façon suffisamment précise concernant les modifications du bâti, la place des mobiliers et équipements et les éventuels besoins d'espaces.

5. Objectifs pédagogiques à atteindre

Pendant la formation, le participant devra :

- 5.1. Être capable de dessiner un plan de logement ou de local existant et de le modifier suivant les adaptations nécessaires ou contraintes réglementaires.
- 5.2. Être capable de réaliser l'aménagement en mobilier et équipements.
- 5.3. Être capable de produire les documents graphiques et de les mettre en page.

6. Méthodes et moyens pédagogiques

Enseignement théorique et pratique avec étude de cas (réalisation d'un plan projet).

Matériel :

- Utilisation individuelle sur ordinateur d'un logiciel de dessin 3D gratuit avec bibliothèque de mobiliers et équipements « adaptés »
- Démonstration et assistance pas à pas par vidéo-projection
- Présentation de dossiers témoins réalisés mis à disposition
- Documentation numérique

7. Programme et contenu

JOUR 1 :

- Présentation de l'action de formation
- Tour de table et partage des activités et projets professionnels
- Expression des attentes des participants
- Rappel des objectifs de la formation et présentation du déroulement du stage
- Exposé et échanges sur les connaissances de base, notions et termes du bâtiment :
 - > Les intervenants de la construction
 - > Le déroulement d'une opération de construction
 - > Les principaux labels et certifications
 - > Les conventions de dessins sur vue en plan
- **Module ADAPT-12 : Plan modificatif d'un logement ou local existant à l'aide d'un logiciel de dessin 3D**
(Utilisation individuelle sur ordinateur d'un logiciel de dessin gratuit ; Démonstration et assistance pas à pas par vidéo-projection)

Compétences développées : Être capable de dessiner un plan de logement ou de local existant, de le modifier suivant les adaptations nécessaires et d'en réaliser l'aménagement en mobiliers et équipements.

- > Installation et prise en main du logiciel
- > Outils de sélection, de création de pièces, de murs, de cotes
- > Outils d'ajout de meubles et de redimensionnement
- > Outils de création de texte
- > Gestion de la bibliothèque du logiciel et importation d'éléments depuis le net

- > Réalisation d'exercices avec des niveaux de difficulté progressifs
- > Repérage de non-conformités, obstacles, impossibilités ou gênes sur plans proposés modifiables
- > Apports de modifications suivant pathologies prises en compte

JOUR 2 :

Étude de cas avec visa du formateur.

- **Suite du Module ADAPT-12 : Plan modificatif d'un logement ou local existant à l'aide d'un logiciel de dessin 3D**

(Utilisation individuelle sur ordinateur d'un logiciel de dessin gratuit ; Démonstration et assistance pas à pas par vidéo-projection)

Étude de cas à partir d'un cas réel ou fictif : Réalisation d'un plan de logement ou local existant puis d'un plan projet.

- > Relevé des dimensions d'un logement ou local existant
 - > Réalisation du plan avec disposition des murs, cloisons, portes, fenêtres, placards
 - > Insertion et dimensionnement d'équipements et de mobiliers
 - > Annotations, matérialisation des besoins d'espace en fauteuil roulant, cotation

 - > Repérage de non-conformités et modification du plan

 - > Finitions décoratives : couleurs et textures
 - > Choix de l'échelle du dessin et réalisation du cartouche
 - > Mise en page et impression
- Clôture de la formation :
 - Remise de documents numériques
 - Remise de l'attestation de compétences
 - Évaluation de l'action de formation par les stagiaires

8. Modalités d'information et d'accueil

Nos salles sont accessibles aux personnes utilisatrices d'un fauteuil roulant selon les dispositions réglementaires en vigueur. Nous pouvons répondre à d'autres spécificités sur demande (mobilier, boucle à induction magnétique...). Cela ferait l'objet d'un avenant à la convention de formation.

Une convocation à la session de formation est adressée 10 jours avant la session de formation. Le candidat reçoit en même temps le programme et le règlement intérieur.

Le formateur prend en charge les stagiaires dès leur arrivée. Il gère l'emploi du temps et propose de prendre les repas de la pause déjeuner en commun.

Un tour de table permet aux stagiaires de se présenter, d'exprimer ce qu'ils attendent de la formation et les applications qu'ils en feront dans leur activité professionnelle. Cela permet au formateur de

prévoir le transfert des compétences à faciliter. Il rappelle les objectifs de la formation avant de commencer le programme.

Les questions sont libres et participent à la richesse des échanges et au rythme des différentes interventions.

9. Modalités de contrôle continu

Les exercices et études de cas réalisés sont confrontés aux avis des pairs puis à celui du formateur. La répétition et la reformulation sont régulièrement pratiquées.

10. Modalités d'évaluation des acquisitions

Exercices pratiques individuels.

Évaluation réalisée par le formateur en fin de session d'après une liste d'actions à maîtriser.

Choisir LIESS ACCESS pour l'expertise et la complémentarité des intervenants

LIESS ACCESS s'associe les compétences de formateurs et intervenants spécialisés dans leur domaine et ayant une solide expérience de terrain, afin de délivrer des formations de qualité. LIESS ACCESS met tout en œuvre pour que les bénéficiaires des formations soient rapidement opérationnels et autonomes dans l'exercice des acquis de la formation au sein de leur activité professionnelle.

Dans le cadre de la certification QUALIOPi, LIESS ACCESS vise l'excellence dans toutes ses prestations.

Une documentation numérique est partagée en fin de session de formation, y compris le diaporama complet de la formation.

Important ! Une assistance à distance après formation est assurée pour le premier chantier ou dossier.

Cette formation permet d'être référencé(e) sur le réseau professionnel HANDI-RENOV.

Thierry LIES,

Dirigeant de LIESS ACCESS, expert dans l'audit d'accessibilité et l'assistance à maîtrise d'ouvrage des bâtiments et aménagements.

Consultant-formateur qualifié OPQIBI pour la prise en charge du handicap, responsable et concepteur des formations, gestionnaire du réseau de professionnels HANDI-RENOV.



Valérie PORTOLES,

Chef de projet, consultante-formatrice – Spécialiste de la Qualité et du Confort d'Usage pour tous – Spécialiste de l'adaptation du logement.

Elle a créé *happenGo*, une solution numérique labellisée par l'État "Tous concernés, Tous Mobilisés" pour décrire et valoriser l'accessibilité des ERP.

Également titulaire d'un diplôme d'éducatrice spécialisée et forte de 15 ans d'expérience en pilotage de projet, elle accompagne aujourd'hui les territoires et les entreprises dans leurs actions et projets de mise en accessibilité.



Chrystelle VÉRITÉ,

Gérante de TOUS ACCESS, Conseillère en adaptation du logement et en diagnostics accessibilité des ERP. Experte en réalisation de plans modificatifs de logements ou de locaux, Dessinatrice et Conceptrice d'un meublé de tourisme aux normes Tourisme & Handicap sur Royan.

Chrystelle accompagne aujourd'hui DOMETVIE Royan, Spécialiste de l'aménagement PMR, pour des recommandations d'adaptation de logements auprès des particuliers et des diagnostics d'accessibilité ERP auprès des professionnels.

